

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>07/09/2020 B. GUINARD</p> <p>- création de la piste cyclable dans les deux sens de circulation est une bonne chose (chaque usager a son espace réservé). - automobilistes encore peu habitués à ce changement ne respectent pas toujours ni la vitesse à 30 km/h ni le placement sur la chaussée.</p>	<p>07/09/2020 S. ROSSI</p> <p>- Suppression des stationnements problématique : bientôt deux gros immeubles de plus bvd Cattenoz, de 5 et 6 niveaux respectivement, donc afflux important de nouveaux véhicules dans cette zone, même si quelques parkings souterrains prévus.</p>	<p>04/09/2020 F. SCHWEITZER</p> <p>- Seul point négatif , la limitation à 30 km à l'heure sur le Bd Cattenoz, la circulation est globalement peu dense, la visibilité parfaite dans cette rue large et droite (encore mieux depuis que le stationnement ne se fait plus en épi, les voitures ne débordent plus sur la rue) - Par contre, avant même la diminution à 30 km/h , certains automobilistes dépassaient largement le 50 km /h, un contrôle radar ne serait pas inutile pour repérer les plus de 50 km/h</p>	<p>07/09/2020 S. ROSSI</p> <p>- les voitures arrivent très vite, et c'est assez compliqué de passer, j'ai manqué de faire emboutir récemment, alors que les feux, globalement, ça fonctionne !</p>
<p>02/09/2020 S. MALCUIT</p> <p>- La présence d'une piste cyclable dans cette rue : pourquoi pas même si pour l'instant elle est très peu utilisée, voire pas du tout.</p>	<p>Anonyme</p> <p>- Bd Cattenoz, suppression des parkings en épi. La rue Bichaton est saturée, impossible de stationner donc rempli massif sur Cattenoz.</p>	<p>02/09/2020 H. TRONEL</p> <p>- La vitesse de 30 km sur le bd Cattenoz semble peu respectée... Il suffit de considérer les accélérations (notamment en soirée) de certaines motos ou voitures...</p>	<p>06/09/2020 N. SCELLIER</p> <p>- j'ai failli me faire renverser DEUX FOIS avec mon fils en me rendant à l'école le matin (circulation dense). Une fois en vélo (avec mon fils derrière moi) : une voiture s'est insérée dans le rond-point sans me voir. Une seconde à pieds au milieu d'un passage piéton (celui qui traverse l'avenue de la Libération, en face du laboratoire) Une première voiture m'a laissée passer (à ma gauche), je me suis donc engagée. Une deuxième voiture arrivant à ma droite et descendant l'avenue est passée tout droit au milieu du rond point, roulant probablement à 50, ne nous ayant probablement pas vu. - extrême dangerosité de ce rond point. -Les piétons n'ont plus aucune priorité : on en nous laisse passer au mieux, au pire on ne nous voit même pas -Les vélos sont poussés vers l'extérieur du rond point, celui-ci étant très étroit. Nous n'avons aucune priorité non plus et je me sens en grande insécurité en tant que piétonne ou cycliste. - Les voitures ne s'arrêtent pas s'il n'y a pas de feu rouge, les automobilistes ne ralentissent pas, cet argument ne tient pas pour notre sécurité.</p>
<p>02/09/2020 H. TRONEL</p> <p>- la piste cyclable. Pourquoi pas, mais les vélos sont plutôt rares. Il suffira de mettre en place un comptage du nombre de vélos par rapport au nombre de voitures pour s'en persuader.</p>	<p>07/09/2020 B. GUINARD</p> <p>- la modification des places de stationnement laisse maintenant de la place non utilisée qui pourrait être aménagée pour les cyclistes si une restructuration complète de la voirie (trottoir, piste cyclable et stationnement) était prévue.</p>	<p>30/08/2020 J. BOMBARDELLI</p> <p>- mesure du 30 km/h boulevard Cattenoz excessive. La rue est droite et la majorité du trafic se fait dans la même direction. Rouler à 30 km vient, selon moi, à l'encontre des bénéfices apportés par le giratoire (l'un fluidifie la circulation, l'autre la ralentie). - les voitures ne peuvent pas doubler les vélos suffisamment rapidement et ces dernières se rabattent souvent trop près devant les cyclistes - dangereux et très agaçant. Une limitation de vitesse à 50 km/h éviterait de nombreux soucis pour les cyclistes</p>	<p>07/09/2020 B. GUINARD</p> <p>- très dangereux pour les cyclistes car la piste cyclable s'interrompt (comme la majorité des pistes dans la métropole nancéenne). - cyclistes peu visibles par les automobilistes dans ce genre d'aménagement. - giratoire pas adaptée au flux de circulation et très étroit qui génère beaucoup de difficulté pour l'insertion. Les feux tricolores permettaient un passage ordonné des véhicules et des vélos mais également des piétons.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>31/07/2020 J. DREIER</p> <p>- cycliste régulier : emprunte le Bd Cattenoz tous les jours dans les deux sens - je salue donc la création de la piste cyclable dans le deuxième sens ! Néanmoins pour le rejoindre depuis Villers village je suis actuellement obligé de prendre l'Avenue du Général Leclerc (très passante et sans piste cyclable, avec traversée du Boulevard des Aiguillettes). La coulée verte, bien que piste cyclable sur le papier, n'est pas accessible aux vélos avec remorque pour enfants : les barrières en entrée et en sortie ne me permettent pas de passer, elles sont trop proches et nécessitent des virages trop serrés.</p> <p>Conception systématique de pistes pas utilisables en pratique pour tous types de vélos (vélo avec remorque, vélo cargo, tandem, ...), bien que recensées sur le plan de la métropole comme pistes cyclables.</p> <p>- Pourquoi ne pas remplacer ces barrières par des poteaux (comme c'est le cas sur la piste entre le collège Chepfer et Clairlieu) ?</p>	<p>02/09/2020 S. MALCUIT</p> <p>- constat de places peu utilisées en face du 1/3 bd cattenoz mais les propriétaires actuels sont pour beaucoup des personnes âgées donc sans véhicules.</p> <p>- le nombre de place disponible maintenant en face du 1/3 rue cattenoz : on est passé de 21 places + 6 places en face à 6 places en face et 11 place arrêt minute. Pourquoi autant de places ARRET MINUTE ? pour une pharmacie et une boulangerie (les banques : vous n'y restez pas quelques minutes).</p> <p>- Pourquoi privilégier les commerces plutôt que les habitants.</p> <p>- 5 places arrêt minute me paraît largement assez et laisser au habitant donc 6 places + 6 places en face. Ca me paraît plus équitable.</p>	<p>28/07/2020 D. DAURES</p> <p>- Le boulevard, rectiligne et en pente descendante est il accidentogène à 50km/h ? Ou sont les statistiques?</p>	<p>04/09/2020 F. SCHWEITZER</p> <p>- sur le plan piétonnier, bilan très positif, ce carrefour extrêmement pénible à traverser auparavant, est maintenant parfait.</p> <p>- sur le plan routier, circulation beaucoup plus fluide, bilan très positif aussi</p>
<p>27/08/2020 J. THEVENOT</p> <p>- Je ne suis pas cycliste mais je trouve aussi judicieux d'avoir mis une piste cyclable dans chaque sens boulevard Cattenoz car la place est disponible et c'est plus sûr.</p>	<p>02/09/2020 H. TRONEL</p> <p>- Le stationnement en épi du côté des bâtiments EDF était plus pratique, car de plus grande capacité. Les places sont devenues rares. Il conviendrait de rétablir ces stationnements en épi, sur la zone qui succède au square en direction des bâtiments EDF.</p> <p>- Du côté de la pharmacie (03 bd Cattenoz), la suppression du stationnement en épi semble plus justifiée car les places n'étaient pas de longueur suffisante et la sortie de ces stationnements potentiellement accidentogène.</p>	<p>27/07/2020 B. BARRIOS</p> <p>- Pour compenser la diminution du nombre de places de stationnement, demander à ENEDIS d'imposer à son personnel l'usage de LEUR parking (difficulté d'accès au cabinet médical du 9 bd Cattenoz)</p>	<p>02/09/2020 S. MALCUIT</p> <p>- Le rond-point : c'est une bonne idée.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>31/07/2020 JM. CUNAT</p> <p>- arrêter cet intégrisme cyclophobe qui consiste à comparer quelle ville a le plus de Km de piste un peu comme celui qui à la plus longue. Sortir d'un stationnement ou devoir faire un créneau dans une piste cyclable ????? Ne serait il pas mieux de mettre la piste entre le trottoir pour piéton et le stationnement comme cela se fait partout en Europe du Nord ?</p> <p>- Le bd Cattenoz est assez large pour que les automobilistes respectent le code de la route et l'écart lors d'un doublement de cycliste. Pas de problème, passons à 30 Km/h les cyclistes pourront dépasser les voitures. Au fait, combien de cycliste passe par jour ? je pense que l'on devrait leur faire payer un péage pour couvrir les frais d'aménagement des pistes cyclables</p>	<p>31/07/2020 J. PIERREL</p> <p>- il faut utiliser l'espace gagné par le changement de stationnement pour y planter des arbres qui manquent dans ce quartier.</p>	<p>27/07/2020 B. BARRIOS</p> <p>- Edicter une règle n'a de sens que si elle est respectée...le 30 km/h sera rarement respecté (le 50 km/h ne l'étant déjà pas!!!) si des ralentisseurs de vitesse (type coussins berlinois) ne sont pas installés sur le boulevard et si des contrôles radar ne sont pas effectués y compris le week-end. Rappeler la vitesse maximale par un marquage au sol.</p>	<p>02/09/2020 H. TRONEL</p> <p>- A l'évidence la place MANQUE. Il devient hasardeux (le tracé au sol est trop étroit) de rejoindre :</p> <p>1 - Les garages de la résidence au 01-03 bd Cattenoz depuis l'avenue de la libération (en provenance de Nancy), cela revient à faire freiner (voire s'arrêter) les véhicules qui suivent, en attendant que le flux en sens inverse finisse par s'interrompre (2 risques : choc par l'arrière et/ou choc frontal). En pratique, il faut désormais passer par le bd Cattenoz pour limiter les risques.</p> <p>2 - Pour les personnes venant au laboratoire de biologie médicale, il aurait peut-être fallu, utiliser des plots en plastique (remplis d'eau) type chantier pour délimiter physiquement le parcours, et avoir une exacte vision expérimentale (je l'ai vu dans d'autres villes) car certains véhicules traversent le disque jaune tracé sur le revêtement. C'est le cas notamment des cars, et en particulier des bus articulés Stan qui ne passent pas... Il faudra donc les dérouter ?</p> <p>- Autre difficulté, il y 5 voies à connecter sur ce giratoire. Vu d'en haut, il semble considérant la taille finalement assez réduite du carrefour, pour héberger un giratoire, qu'il y en a une de trop, c'est le boulevard Lyautey. Mais comment faire ?</p> <p>Si les chocs frontaux seront probablement limités (j'ai été témoin visuel de 2 accidents durant ces années), les chocs latéraux verront probablement leur nombre augmenter, car l'utilisation du clignotant sur le giratoire fait souvent défaut, et s'avère même piègeuse, notamment depuis l'avenue Leclerc car il y a 2 possibilités de sortie à droite (bd Lyautey ou bd Cattenoz, topographiquement très proches).</p>
<p>31/07/2020 J. PIERREL</p> <p>Très bonne idée d'avoir ajouté cette piste cyclable qui manquait. Pour continuer d'améliorer notre environnement : prolongement de la piste sur le bd maréchal Foch (pourquoi pas le rendre à sens unique ?)</p>	<p>28/07/2020 D. DAURES</p> <p>Noter que les épis restent inutilisés à 60 %, c'est peut être le cas l'été, en dehors des heures de pointe. L'hiver devant la pharmacie ou le laboratoire ce n'est pas pareil.</p>	<p>15/07/2020 G. JACQUEMIN</p> <p>- Si on veut limiter la vitesse sur le boulevard Cattenoz, un marquage de l'axe par une bande continue (sauf aux carrefours) pour dissuader le dépasseur de véhicules particulièrement dans le sens Vandoeuvre-Laxou, peut apporter une sorte de sécurité.</p>	<p>25/08/2020 M. GODFROY-JACQUEMIN</p> <p>les feux tricolores étaient une garantie pour traverser en toute sécurité ... et je ne parle même pas des personnes handicapées. Les automobilistes profitent de l'absence de feux pour ne pas ralentir , en coupant "le fromage" du rond-point ... nombreux carambolages en perspective , quant aux piétons (et aux cyclistes) .. il risque d'y avoir des dégâts .. wait and see . Je ne comprends pas cette initiative</p>
<p>31/07/2020 L. BOULANGER</p> <p>- utilise le vélo tous les jours pour travailler et amener mon enfant à l'école, donc contente de cette nouvelle initiative. il faudra voir ce que cela donne avec le giratoire.</p> <p>- Manque à mon sens un sas de sécurité pour les vélos avec un feu dédié au vélo au croisement Cattenoz et France Lanord pour pouvoir empreinter la coulée verte. Pour être en sécurité je suis obligée de monter sur le trottoir en amont du carrefour. et il manque un bateau à la sortie de cette coulée verte au carrefour boulevard Lyautey /rue Maurice André.</p>	<p>28/07/2020 N. SCELLIER</p> <p>- habite 3 bd Cattenoz : nouveau mode de stationnement beaucoup plus sécurisé.</p> <p>- avoir mis toutes les places de stationnement devant les deux résidences du 1 et 3 boulevard Cattenoz en « arrêt minute » réduit nos possibilités de stationnement ainsi que pour nos invités. Nous n'avons pas tous la chance d'avoir un garage!</p> <p>D'autant plus qu'il n'y a pas besoin de tant de place en arrêt minute?! Deux suffiraient non?? Ou alors il faudrait dédier les places devant le laboratoire Avenue et la libération en « arrêt minute » plutôt que celles du boulevard Cattenoz utilisées par les habitants des résidences.</p>	<p>15/07/2020 G. JACQUEMIN</p> <p>- vitesse limitée à 30 km/h pas réaliste s'agissant d'un axe très fréquenté. Cette mesure conduira les usagers à se reporter sur le boulevard de Baudricourt</p>	<p>30/08/2020 J. BOMBARDELLI</p> <p>- circulation grandement fluidifiée. Avant, les automobilistes se dégarraient sans faire attention aux vélos. Ce souci ne s'est pas reproduit depuis. Le giratoire permet également de limiter les arrêts au croisement.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>31/07/2020 P. NION</p> <p>- durée de l'expérimentation ? - durant le mois de juillet, mon temps de trajet à été doublé par cette piste cyclable! Plus de temps avec un moteur qui tourne, des bouchons et donc de la pollution! Et durant toutes ces semaines, je n'ai jamais croisé le moindre vélo!!! Et ce peu importe l'horaire! Je me pose donc la question du bien fondé de cette piste cyclable</p>	<p>28/07/2020 O. LECLERCQ</p> <p>- Difficultés de stationnement les jours de semaine liées à la diminution du nombre de places sur le boulevard Cattenoz et au fait qu'au niveau des numéros 5/7/9 les emplacements sont occupés très majoritairement par les employés d'ENEDIS qui n'utilisent pas le parking privé dont ils disposent dans l'enceinte de leur entreprise.</p>		<p>27/08/2020 J. THEVENOT</p> <p>- rond-point très pertinent : fluidifie grandement la circulation. J'y passe plusieurs fois par jour et j'apprécie énormément. Il faudra voir ce que ça donnera en période de pointe quand tout le monde sera rentré mais pour l'instant c'est un progrès énorme ...! Bravo pour l'idée et le projet !</p>
<p>31/07/2020 A. DAUDIGNY</p> <p>- Je n'utilise pas les pistes cyclables du boulevard Cattenoz mais je trouve que c'est une excellente idée d'en avoir prévu une seconde qui à mon avis peut avoir, elle aussi, un certain succès, quand il s'agit de la sécurité des usagers.</p>	<p>27/07/2020 L. NOIRET</p> <p>- très mécontente des places de parking limités à 20 min devant chez moi. J'ai acheté un appartement à cet endroit en me disant que je pourrais me garer facilement et maintenant ce n'est plus le cas. Qu'il y ai 1 ou 2 places limités c'est une chose mais la c'est trop ! Je ne suis pas là seule résidente du 1 et 3 bd de Cattenoz à être en colère</p>	<p>03/09/2020 R. ARCHAMBAULT</p> <p>- la limitation à 30 km/h : non ! J'espère que ce n'est qu'en attendant de pérenniser le projet et que la limitation reviendra à 50 km/h une fois les travaux terminés.</p>	<p>27/08/2020 R. SERRIERE</p> <p>- habite rue de la république et depuis la mise en service du rond point, très long temps d'attente au stop du bout de ma rue, qui devient presque dangereux, quand je sors côté rue de Général Leclerc. Ce sens giratoire facilite effectivement la circulation des voitures mais le flux constant de circulation est très pénalisant pour les cyclistes souhaitant s'engager dans une rue et également pour les piétons souhaitant traverser. - traversée dangereuse</p>
<p>29/07/2020 A. CANTON</p> <p>- accueil avec plaisir les voies cyclables du Bd Cattenoz. Le rond-point peut permettre de fluidifier ce carrefour et peut-être à moyen terme de le rendre un peu moins triste. Si piste cyclable pérennisée, il serait intéressant qu'il y ait d'un côté une double voie dédiée aux voitures et de l'autre côté de la route, entre les places de stationnement et le trottoir dédié aux piétons, une double voie pour les vélos comme on le voit beaucoup à l'étranger ou à Nancy Rue Jeanne d'Arc entre la rue de la Commanderie et la place de la Croix de Bourgogne. - Les pistes cyclables qu'on voit sur la métropole, représentées par un simple marquage au sol entre les voitures qui circulent et les voitures en stationnement sont très dangereuses pour les vélos, d'autant plus quand on circule avec des enfants. Elles servent de voie de stationnement express en double file pour les voitures et exposent les vélos à de graves accidents liés aux ouvertures brutales de portières...</p>	<p>22/07/2020 G. PARMENTELOT</p> <p>- Ce qui est dérangeant, ce sont les stationnements en créneaux qui ont remplacé les stationnements en épi et qui réduisent très très fortement le nombre de places proposées... MAIS ce qui est ABERRANT, c'est que TOUTES les places soient désormais proposées en ARRET MINUTE ; Le laboratoire possède son propre parking et la pharmacie a, sans doute besoin, d'une ou deux places en arrêt minute et pas 10!!!</p>	<p>03/08/2020 E. DESVERNES</p> <p>- Votre zone a 30 km/h n'est absolument pas respectée, les voitures continuent à foncer comme avant, mettre des ralentisseurs serait une bonne solution et cela empêcherait aussi les rodéos des motos cross et des buggy</p>	<p>27/08/2020 D. THOUVENOT</p> <p>- l'idée est bonne, la circulation est plus fluide. - Un point me semble délicat : pour les véhicules venant du boulevard foch et tournant à droite pour s'engager avenue du général Leclerc, il y a un point délicat : celui du passage piéton sur lequel s'engagent (souvent rapidement et sans regarder) les clients sortant de la boulangerie Miller : il convient, là, pour l'automobiliste, d'être extrêmement vigilant, notamment en présence d'enfants</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>28/07/2020 Béatrice BORDE-RICHARD</p> <p>- Pourquoi l'avoir fait, sachant que celle existante dans le sens Laxou/Vandœuvre, n'est pratiquement pas utilisée. Et pour la première fois lundi 27 aout où je vois un vélo sur la piste, le cycliste, n'utilise pas le bon sens, il utilise la piste sens Vandœuvre/Laxou, alors que celui-ci venait de la direction Laxou, donc moins de place sur les voies pour les voitures pour rien à mon avis et en plus les cyclistes qui demandent tellement d'accès pour eux, ne respectent absolument pas les règles. Pour moi cette 2ème piste cyclable n'était pas nécessaire à Villers, la preuve Vandoeuve à fait marche arrière et cherche d'autres solutions, pour une cohabitation cohérente et harmonieuse, car tous les problèmes ne viennent pas des automobilistes, il y a beaucoup de personnes en vélo qui se croient les rois du monde</p>	<p>21/07/2020 D. ELOY</p> <p>- Résidente 23 bd du dr Cattenoz, 7 places devant l'immeuble toujours occupées pendant l'année scolaire et notamment lors des activités du centre social du placieux et du gymnase. Aujourd'hui..3 places !! invraisemblable !! Quelle logique pour les résidents permanents!!</p>	<p>HURAUX</p> <p>- Bravo 30 km/h</p>	<p>25/08/2020 A. DAUGE</p> <p>- En tant qu'automobiliste rien à redire (faire attention quand même aux usagers qui ont du mal à appréhender l'insertion dans les RP ainsi que la notion de priorité à gauche).</p> <p>- En tant que piéton, là le constat est beaucoup moins positif : en effet on n'a plus la sensation de protection liée aux feux tricolores. Pour exemple, la traversée de Leclerc vers Lyautey implique de se garder à gauche des véhicules venant de Liberation et de Foch et à droite de ceux circulant dans Leclerc, tous ces véhicules ayant comme préoccupation première l'insertion ou le dégagement du rond-point et donc beaucoup moins d'attention pour les piétons. En conclusion, fluidité de la circulation : oui, sécurité des piétons : à revoir</p>
<p>28/07/2020 D. DAURES</p> <p>- J'emprunte le bd Cattenoz depuis des années, sans jamais avoir remarqué la piste cyclable existante ! Je n'y ai d'ailleurs que rarement vu des cyclistes. Vous pensez fluidifier la circulation, en supprimant la voie, pour ceux qui veulent tourner à gauche, cela ne fera qu'augmenter la queue au carrefour</p>	<p>15/07/2020 G. JACQUEMIN</p> <p>la modification (longitudinal au lieu de « l'épi ») va réduire le nombre de places disponibles, ce qui est à prendre en compte, sachant que contrairement à ce qui est écrit la pression du stationnement est importante boulevard Cattenoz et dans les rues adjacentes, du fait de l'importance des besoins des personnels ENEDIS. En effet, le parking privé n'est pas suffisamment utilisé par les personnels d'ENEDIS. De plus, les livraisons quotidiennes et nombreuses devant l'entrée d'ENEDIS génèrent le stationnement de véhicules au droit de l'entrée, ces véhicules stationnant sur la piste cyclable Laxou-Vandoeuvre, et le plus souvent en contre-sens. Il conviendrait impérativement de matérialiser un emplacement réservé « livraisons » à hauteur du portail d'entrée d'ENEDIS. A hauteur du n° 9 boulevard Cattenoz se trouvent 2 cabinets de professionnels de santé, il conviendrait de placer à cet emplacement 2 places « réservés handicapés » pour faciliter l'accès des patients, la place existante à proximité pourrait être supprimée.</p>	<p>31/07/2020 A. DAUDIGNY</p> <p>- Mais pourquoi doit-on, plus que jamais, subir les rodéos à moto, narguant les 30km/heure. Vitesse qui devrait d'ailleurs, être respectée par tous.</p>	<p>17/08/2020 C. GARLAND</p> <p>- cette création d'un giratoire carrefour Cattenoz/Libération/Foch/Leclerc/Lyautey est nécessaire pour la sécurité des piétons et automobilistes.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>28/07/2020 N. SCELLIER : Moi-même cycliste au quotidien je trouve ce projet très intéressant. Les pistes cyclables sont sécurisées ce qui est primordial, car bien souvent nous nous trouvons à circuler sur des pistes à contresens des voitures qui ne nous voient pas. Rien de mieux donc, que des pistes cyclables entièrement dédiées</p>	<p>15/08/2020 R. DALMASSO : C'est une bonne idée d'avoir supprimé le stationnement en épis, qui était dangereux : automobilistes pouvant reculer sur un vélo.</p>	<p>05/09/2020 B. GUINARD : les automobilistes encore peu habitués à ce changement ne respectent pas toujours la vitesse à 30 km/h</p>	<p>09/09/2020 Y. GROSSE : je passe tous les jours à l'emplacement actuel du rond-point provisoire (j'espère) depuis 30 ans Aux heures creuses, cela évite bien sûr de s'arrêter aux feux mais aux heures de pointe c'est la pagaille totale et cela devient très dangereux pour les piétons, difficile pour l'automobiliste de surveiller les voitures venant de la droite, de la gauche, déjà engagées et les piétons. Et si vous vous arrêtez pour un piéton, vous bloquez le rond-point . Il est également très difficile de savoir qui est le véhicule prioritaire lorsque 5 véhicules arrivent quasiment en même temps. Mais c'est peut-être le bon moment pour essayer de changer le comportement de certains automobilistes par rapport aux cyclistes et piétons</p>
<p>27/07/2020 H. FOURNET</p> <p>Ce réaménagement du boulevard Cattenoz est une excellente nouvelle pour renforcer la présence des cyclistes mais ils sont grandement insuffisants pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> augmenter significativement le sentiment de sécurité des cyclistes néophytes, réduire la vitesse excessive de nombreux automobilistes. - Les carrefours ne peuvent physiquement pas être réaménagés en faveur des cyclistes avec des pots de peinture, ce qui ne change pas la situation par rapport à l'état initial. Cette expérimentation doit donc s'inscrire dans le cadre d'un réaménagement global du quartier, faisant une belle place aux aménagements cyclables continus, rapides et sûrs, dans le cadre d'un plan de mobilité métropolitain retravaillé. 	<p>27/08/2020 : G. PARMENTHELOT</p> <p>- mécontentement face à la suppression d'un grand nombre de place de stationnement. Mes craintes se confirment : de plus en plus difficile de trouver des stationnements libres pour pouvoir rentrer chez soi...</p>	<p>04/09/2020 A. HENRY</p> <p>- les 30 km/h ne sont visiblement pas respectés et les conducteurs prennent souvent la voie de vélo pour une seconde voie de voiture.</p>	<p>27/08/2020 : G. PARMENTHELOT</p> <p>- création, temporaire je l'espère, du rond point. En effet, d'ordinaire, je trouve les rond-points pratiques. Seulement, sur ce carrefour, c'est n'importe quoi ! Sa création ne fluidifie aucunement le trafic, bien au contraire !! Il est trop étroit, les gros véhicules passent très difficilement et engendrent des bouchons. Je ne vous parle pas des heures de pointe... Il est très difficile aussi de s'y engager lorsqu'on vient de la rue Lyautey ! C'est un vrai stress de l'emprunter! Et surtout, avez vous pensé aux piétons ??! Traverser le carrefour s'avère très dangereux, notamment pour des enfants qui rentreraient de l'école, entre autres, ou des personnes âgées. Mes fenêtres donnent sur le boulevard, vous n'imaginez pas le nombre de coups de freins et de klaxons que cela génère. Encore une fois, il est bien de penser aux cyclistes mais pas aux dépends des conducteurs, piétons et résidents</p>
<p>27/07/2020 L. NOIRET</p> <p>- Je suis pour le développement des pistes cyclables, cependant celle qui vient d'être installée bd Cattenoz me semble dangereuse pour la circulation des vélos et des voitures</p>	<p>21/09/2020 MAROULIER Anthony : Je vous fais part de mon mécontentement dû au nouveau système de stationnement qui se trouve devant ma résidence (1 bd du Docteur Cattenoz).</p>	<p>05/09/2020 M. SCHWEITZER</p> <p>- les automobilistes roulent toujours au dessus de la vitesse autorisée (30 km/h). je vous signale une anomalie qui pourrait résoudre en partie ce problème comme la loi y oblige. En effet à l'entrée de la voie de circulation angle Avenue de Brabois -Bd Cattenoz il n'existe pas de marquage peint au sol indiquant que la zone est à 30 km/h. De ce fait les automobilistes continuent de rouler à vive allure malgré la signalisation verticale le long des trottoirs.</p>	<p>03/09/2020 THIS</p> <p>- Mon opinion est mitigée au niveau de la circulation automobile (je suis concernée) mais négative à 100 % pour la circulation piétonne. Un piéton ne sait pas où il va pouvoir trouver un passage sécurisé et sécurisant pour traverses l'un ou l'autre des boulevards. Or, les piétons ne manquent pas, puisqu'il y a 7 commerces et l'enseigne Aldi qui est proche.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>20/07/2020 JC. BLESCH</p> <p>- La file d'attente des automobiles jusqu'au feu du croisement transformé en une voie unique s'agrandit très rapidement, empêchant les autres véhicules venant des rues perpendiculaires, de s'engager dans le boulevard ainsi que les riverains de sortir de leurs résidences ; Nous craignons qu'à la rentrée, les effets négatifs se fassent davantage sentir. Certes, l'idée de favoriser le vélo comme moyen de déplacement est intéressant mais il ne faut pas oublier que nous n'avons pas la chance de travailler à cinq cent mètres de chez soi</p>	<p>PETITJEAN Karine / Pharmacie du Val de Villers</p> <p>- Non au changement de positionnement des places de parking : nous perdons au moins 4 places pour notre clientèle par rapport au stationnement en épi. De plus, les personnes âgées sont moins habiles pour réaliser un créneau. Je souhaiterais bénéficier de places bleues réservées pour la clientèle de la pharmacie. Le système des disques sera réhibitoire pour notre clientèle</p>	<p>16/09/2020 P. JONARD : respect des 30km/h pas toujours respecté !</p>	<p>13/08/2020 F. PARVAU</p> <p>- Pourquoi un rond-point onéreux ? Quelle corrélation avec la piste cyclable ? Vous évoquez la sécurité : argument fort discutable. Tout d'abord ce carrefour est-il particulièrement dangereux ? Combien d'accidents frontaux à déplorer ? Avec des feux tout le monde est sûr de passer à son tour alors qu'un rond-point révèle souvent un axe plus fréquenté qui s'impose aux autres obligés d'attendre et qui prennent le risque de forcer le passage. Alors qu'on hésite à griller un feu surtout si caméra. La fluidité du trafic ? Même aux heures de pointe, ça reste très correct me semble-t-il ! Je ne suis donc pas favorable à un rond-point de plus.</p>
<p>15/07/2020 G. JACQUEMIN</p> <p>- dissuader les cyclistes d'utiliser les trottoirs, ce qui se pratique actuellement et peut entraîner des accidents au droit des sorties d'immeubles pour les piétons.</p> <p>- réaliser la continuité d'itinéraires cyclables sur Villers en direction de Nancy</p>	<p>ASP</p> <p>Nouveau stationnement impeccable et plus sécurisé</p>	<p>16/09/2020 S. VEILLE : 30 km/h boulevard Cattenoz : incompréhensif à mon sens, pas d'école, pas de commerce...</p>	<p>KLEIN Benoît</p> <p>C'est super ! Il faut continuer</p>
<p>03/09/2020 R. ARCHAMBAULT</p> <p>- oui d'une manière générale, les pistes cyclables entre la chaussée et les places de stationnement (ou à contre sens de la circulation comme on les voit parfois), c'est du grand n'importe-quoi ! Seuls des non-cyclistes peuvent avoir de telles idées. Mon retour peut paraître un peu brutal et irrespectueux, mais il reste très correct par rapport aux commentaires que l'on entend entre amis sur ces pistes cyclables vraiment dangereuses ! Mieux vaudrait ici placer la piste cyclable entre les places de stationnement et le trottoir, en avançant éventuellement les places de stationnement sur la chaussée.</p>	<p>28/07/2020 BORDE-GUICHARD</p> <p>- depuis le marquage des nouveaux stationnement le long des trottoirs, qui est tout à fait légitime et bien pensé, l'ancien emplacement de l'arrêt des bus avec haut trottoir dans le sens direction vers Laxou, des pickup ou 4x4 se garent à cet endroit, qui n'est pas une aire de stationnement, et pas de verbalisation, alors que je sens bien que les voitures, elles seront verbalisées dès le moindre faux pas.</p>	<p>21/09/2020 G. DIDIER : La vitesse devrait être réduite à 30 dans tout le quartier, les habitants y sont très favorables.</p>	<p>G. MATHIEU</p> <p>- C'était mieux avant. J'ai mon domicile avenue Pierre Curie juste au-dessus de ce fameux rond-point ! Jamais dans mes souvenirs il y a eu d'accident, votre idée à peine en place que déjà deux accidents !!!!</p>
<p>01/08/2020 E. DESVERNES</p> <p>- Je n'ai rien contre la piste cyclable mais nous avons perdu beaucoup de places de stationnement à cause d'elle, en plus il n'y a pas beaucoup de cyclistes qui l'empruntent.</p>	<p>05/08/2020 P. FERY</p> <p>- En juillet août pas de pb de stationnement malgré la perte de 2 emplacements sur 3. Attendons septembre et voyons où il faudra se garer pour aller chez le médecin, au laboratoire... et comment les livreurs, les soignants à domicile et les assistants de vie etc... vont faire</p>	<p>16/09/2020 B. ROYER : contre les 30 à l'heure</p>	<p>05/08/2020 P. FERY</p> <p>- excellente idée d'autant que la file tourne à gauche du bd Cattenoz est supprimée et très peu de voitures peuvent franchir le feu surtout quand le 1er veut justement tourner à gauche. Dans pas longtemps une file «sauvage» va se mettre en place... avec tous les risques inhérents. Par contre quid de la cohabitation vélos / autos sur un rond-point de cette ampleur : nombre de voies ?</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>30/08/2020 M. PARACHE - ne circule qu'à vélo. La première fois que j'ai pris ce rond-point j'ai failli me faire couper en deux par un automobiliste qui est allé tout droit et ne m'a pas vu dans le rétro... Je l'ai repris une deuxième fois la semaine dernière et je n'étais pas rassuré, le problème c'est que les automobilistes ne nous voient pas et ne respectent pas les marques au sol. Théoriquement vous avez raison sur les bienfaits de ces rond-points, mais en pratique c'est plus compliqué pour moi cycliste d'en voir les bienfaits.</p>	<p>28/08/2020 P. BOUQUET - cela supprime beaucoup de places de stationnement qui étaient très bien en épi. Pour l'instant c'est les vacances, mais le personnel d'Enedis va vite envahir le peu de places qui restent. Où va t'on se garer ?</p>	<p>21/09/2020 Marie-José SCHANTZ-FLEURENT : la vitesse de 30 km/h n'est absolument pas respectée ! Les voitures roulent très vite.</p>	<p>09/09/2020 L. SCELLIER GRAVIER - ignorance des piétons sur le passage au risque de les percuter. Ce qui m'est arrivé 3 fois. Il m'a fallu reculer une fois pour ne pas être renversée. Je comprends bien l'intérêt d'un giratoire pour fluidifier la circulation, mais il ne faut pas oublier la sécurité des piétons : parents et enfants se rendant à l'école, personnes âgées présentes dans ce secteur. Peut-être faudrait il remettre en route les feux à certaines heures ou à la demande.</p>
<p>29/08/2020 P. DEGRANGE - Enfin un aménagement qui réconcilie la voiture et le vélo, fini l'attente en voiture au feu lorsqu'il n'y a personne au carrefour. Le vélo a sa place dans ce carrefour sans rentrer en conflit avec les voitures.</p>	<p>06/09/2020 N. SCELLIER - les places de stationnement devant les deux résidences du 1 et 3 boulevard Cattenoz : il n'est pas nécessaire de mettre tant de place en stationnement limité, elles ne sont pas toutes occupées et nous privent de stationnement</p>	<p>21/09/2020 B. MARCHAL : La limitation à 30 km/h n'est pas respectée, étant certainement peu incitative sur un boulevard.</p>	<p>BEGARD J. - Les gens roulent encore plus vite maintenant. Les voitures ne laissent pas passer les piétons et le rond-point est tout petit, ça n'est pas pratique. Pour moi, je trouve que c'est dangereux</p>
<p>25/08/2020 A. GERARD - circule tous les jours sur l'axe Bd Maréchal FOCH – Bd Dr Cattenoz, souvent en vélo, parfois en voiture. Bravo pour la mise en place de la piste cyclable sur ce dernier. - Cependant 1/ Le Bd Maréchal FOCH est très emprunté par les vélos aux heures de pointe 2/ Le Bd Maréchal FOCH est DANGEREUX pour les vélos, notamment lors des dépassements de voiture 3/ La continuité des pistes cyclables Cattenoz – Rue Raymond Poincaré n'est PAS ASSUREE 4/ Les voitures roulent vite – TRES VITE – sur le Bd Maréchal FOCH - 2 suggestions pour améliorer la sécurité des cyclistes : a/ Assurer rapidement la liaison cycliste FOCH – Raymond POINCARE b/ Mettre en place un dispositif de ralentissement des véhicules Bd Maréchal FOCH Il y a urgence, nous frôlons l'accident tous les jours</p>	<p>ROQUES Il n'est plus possible de stationner devant la pharmacie pour s'y approvisionner</p>	<p>21/09/2020 JJ DE WEERD : Les automobiles abordent la zone trop vite, installer des ralentisseurs - bd Cattenoz à 30 km/h une hérésie, faisons simplement respecter le 50 km/h</p>	<p>09/09/2020 Danièle JEANDEL Les pauvres piétons. Les camions et les cars ont du mal à faire le rond-point. Les voitures vont tout droit</p>
<p>25/08/2020 O. LESCOP Je suis toujours content lorsqu'un aménagement pour les vélos se met en place. Cette nouvelle voie assure un peu plus de sécurité. Alors bravo ! En espérant en voir d'autres. Je pense notamment à la partie du boulevard des Aiguillettes jusqu'au vélodrome, ce qui donne accès à la zone Roberval (idéal pour faire ses courses dans la voiture!). Je pense aussi à l'accès vers le centre ville en passant par l'avenue Leclerc, l'avenue de la libération</p>	<p>05/09/2020 B. GUINARD La modification des places de stationnement laisse maintenant de la place non utilisée qui pourrait être aménagée pour les cyclistes si une restructuration complète de la voirie (trottoir, piste cyclable et stationnement) était prévue.</p>		<p>GOLFOUSE OK pour le rond-point. Bonne idée, plus pratique</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>22/08/2020 J. PIERREL - problème des passages pour toute la zone entre la coulée verte et le Boulevard Maréchal Lyautey. Ca rend cette zone quasi inutilisable à vélo (même sans remorque).</p>	<p>21/09/2020 B. MARCHAL : Les problèmes de stationnement pour les riverains du début du bd Cattenoz en journée en semaine sont réels, ils ne sont pas suffisants, surtout quand stationnent les salariés d'Enédis, le stationnement devrait être réservé aux riverains sur cette portion de rue, les salariés d'Enédis devraient être fortement incités à utiliser le parking intérieur de l'entreprise D'autant que le nbre de riverains augmentera avec les 2 immeubles prévus en début de rue.</p>		<p>PHARMACIE DU VAL DE VILLERS/ PETITJEAN - Les personnes qui viennent à pied à la pharmacie ou au labo ont beaucoup de difficultés à traverser au niveau du rond-point car le flux de voitures est en continu. Cela va être très dangereux et occasionner des accidents ! Avez-vous déjà essayé de traverser au niveau d'un rond-point aux heures de pointe ?</p>
<p>20/08/2020 J. MUNIER - Résidant rue des coteaux, j'encourage la mairie dans ce projet de rond-point avec piste cyclable. Il faut accélérer l'implantation des pistes pour faciliter la vie d'utilisateur comme moi et ma famille qui se retrouvent trop souvent au milieu de la circulation automobile. Je préconise une sécurisation de la piste cyclable par l'ajout de barrière-trottoirs béton pour éviter que les voitures ne viennent se garer sur la piste ou l'empiètent.</p>			<p>HURAUX Superbe invention le rond-point. Surtout pour venir pharmacie (souvent) en venant de Laxou.</p>
<p>17/08/2020 C. GARLAND - Sceptique au début, à l'usage, je trouve que l'idée de piste cyclable et de zone 30 boulevard du docteur Cattenoz est une bonne solution pour les usagers des vélos et la sécurité des automobilistes quittant les nouveaux types de stationnement. Même si la vitesse de 30 km/h n'est pas vraiment respectée, on devrait observer une baisse. Il faudra veiller aux bons respects du code de la route des cyclistes avec la présence de feux à l'avant et l'arrière des vélos notamment à la nuit tombée.</p>			<p>MICHEL - très dangereux pour tout le monde. Passage piéton : personne ne vous laisse passer faut forcer, j'habite boulevard Foch, j'ai voulu me rendre à la pharmacie c'est horrible pour les vélos ne respectent pas le code de la route et les bus ils vont tout droit, ne peuvent faire le tour du rond-point. Je dis bien un rond-point très très dangereux pour tout le monde.</p>
<p>15/08/2020 R. DALMASSO - Merci pour cette piste cyclable supplémentaire. J'espère que la mesure sera pérenne, et que d'autres voies seront ouvertes</p>			<p>ROQUES - Ce giratoire est d'une dangerosité inouïe. 5 voies y débouchent avec à chaque fois une seule file d'accès. Imaginez-vous aux heures de pointe les bouchons et la perte de temps qu'il va occasionner et les conducteurs vont vouloir forcer le passage. Avant le carrefour était sécurisé avec les feux et les piétons pouvaient traverser sans danger, ce qui n'est plus le cas.</p>
<p>05/08/2020 P. FERY Je vais quotidiennement aux horaires de sortie de travail bd Cattenoz, Je n'ai encore pas vu de vélo emprunter la piste cyclable mais cela viendra peut-être</p>			<p>BUGADA Excellent pour les voitures, beaucoup moins pour les piétons.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>13/08/2020 MT. MOESSNER Excellente idée à mon avis pour la circulation, le stationnement des véhicules à roues. On pourrait souhaiter la même faveur pour la circulation piétonne : Confort, propreté et sécurité des trottoirs. Privés de transport en commun, ils sont empruntés par de nombreux seniors +++. Une autre idée pour les voies parallèles (ex. rue du Léomont)... ne pourraient-elle pas être aménagées à l'exemple de la rue des 3 Epis ?</p>			<p>Anonyme - Nouveau rond-point très accidentogène. Les piétons, les personnes âgées, les mamans avec les poussettes devront patienter très longtemps. Ce changement est sans intérêt. - Les rues transversales, bien trop étroites, pour une circulation en double sens, rue Pêcheur et croisement rue Fabert pas de visibilité, on voit... les poubelles. On avance et l'on risque un grand accident, les voitures venant de droite roulent très vite.</p>
<p>31/07/2020 Pascale - je ne suis pas contre les vélos ni les efforts pour l'écologie. Malheureusement, tout le monde n'a pas la possibilité d'utiliser ce moyen, pour se rendre au travail, ou récupérer les enfants par exemple! Par contre, durant le mois de juillet, mon temps de trajet a été doublé par cette piste cyclable ! Plus de temps avec un moteur qui tourne, des bouchons et donc de la pollution ! Et durant toutes ces semaines, je n'ai jamais croisé le moindre vélo !!! Et ce peu importe l'horaire ! Je me pose donc la question du bien fondé de cette piste cyclable !</p>			<p>07/09/2020 S. ROSSI - Pour le rond-point, les voitures arrivent très vite, et c'est assez compliqué de passer, j'ai manqué me faire emboutir récemment, alors que les feux, globalement, ça fonctionne!</p>
<p>MENG Déplorable. Il n'y a pratiquement jamais de cyclistes sur les pistes.</p>			<p>04/09/2020 A. HENRY Le carrefour giratoire est quelque peu dangereux. Certains s'arrêtaient au milieu pour laisser la priorité à droite. Il est vraiment petit et je trouve ça dangereux même pour les piétons qui souhaitent traverser.</p>
<p>HURAUX Pistes cyclables peu empruntées, cycliste au milieu de la route...</p>			<p>05/09/2020 B. GUINARD Le rond-point est petit et provoque à certaines heures plus de difficultés que de fluidité.</p>
<p>KAROTSCH La piste cyclable n'est pas utile, il y a peu de cyclistes qui passent. Mettez plutôt des ralentisseurs.</p>			<p>JEANMAIRE - Me déplaçant à pieds, je trouve qu'il est très difficile de traverser le bd Cattenoz. Je reste parfois bloquée entre les 2 sens de circulation. Cela est très dangereux pour nous piétons. Ceci dit, je pense que la circulation est plus fluide avec ce rond-point</p>
<p>07/09/2020 S. ROSSI - l'idée d'une piste cyclable est excellente, bien qu'il y ait très peu de cyclistes sur cet axe</p>			<p>05/09/2020 B. GUINARD - très dangereux pour les cyclistes car la piste cyclable s'interrompt (comme la majorité des pistes dans la métropole nancéienne). - cyclistes sont souvent peu vus par les automobilistes dans ce genre d'aménagement. - En qualité d'automobiliste, je trouve que la mise en place du giratoire n'est pas adaptée au flux de circulation présent à cette intersection et à la place disponible. C'est très étroit et génère beaucoup de difficulté pour l'insertion. Je trouve que les feux tricolores permettaient un passage ordonné des véhicules et des vélos mais également des piétons.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>05/09/2020 B. GUINARD</p> <p>Privés de transports en commun réguliers sur la commune de Villers les Nancy..., le vélo peut être une alternative à la voiture ! La création d'une piste cyclable est donc une bonne chose à partir du moment où le tracé est réfléchi sur l'ensemble de l'espace disponible. Pourquoi ne pas la positionner sur le trottoir existant ? Cette modification permettrait de sécuriser le parcours. Encore faudrait-il également avoir une vision globale sur le plan de la Métropole pour permettre de circuler sur l'ensemble du périmètre urbain en toute sécurité. En effet, certaines pistes s'arrêtent de façon inopinée ou se retrouvent au milieu d'une voie... ! De plus, le giratoire reste difficilement abordable pour les deux-roues et aucun tracé ne permet de poursuivre, au delà, la piste identifiée sur le boulevard Cattenoz. Ces trois aménagements (piste cyclable, stationnement et giratoire) semblent avoir été installés séparément sans prendre en compte l'utilisation d'ensemble.</p>			<p>16/09/2020 Anonyme Les piétons ne sont pas pris en considération : danger Les voitures-conducteurs ne connaissent pas le code du giratoire</p>
<p>05/09/2020 B. GUINARD</p> <p>- En qualité de cycliste, je trouve que la création de la piste cyclable dans les deux sens de circulation est une bonne chose et permet à chaque usager de la route d'avoir son espace réservé. Cependant les automobilistes encore peu habitués à ce changement ne respectent pas toujours le placement sur la chaussée.</p>			<p>16/09/2020 B. ROYER : Pas contre le sens giratoire</p>
<p>05/09/2020 M. SCHWEITZER</p> <p>La piste cyclable bd Cattenoz est de plus en plus fréquentée.</p>			<p>16/09/2020 JP DAUDIGNY : Je ne suis pas opposé au sens giratoire dans la mesure où sa surface est confortable et qu'il ne peut pas être traversé.</p>
<p>04/09/2020 A. HENRY</p> <p>- Une bonne initiative pour les vélos mais on ne les voit pas.</p>			<p>16/09/2020 M. JANEZ : Espace très dangereux pour les piétons.</p>
<p>JEANMAIRE</p> <p>- j'apprécie la piste cyclable qui est plus rassurante surtout avec les enfants</p>			<p>16/09/2020 Danielle GERARDIN : j'y suis favorable car jusqu'à présent tout s'est fort bien passé.</p>
<p>03/09/2020 THIS</p> <p>Quant aux cyclistes (j'en connais), ils n'y voient pas grand intérêt.</p>			<p>16/09/2020 J. PIERREL : le marquage temporaire crée la confusion car marquage au sol pas clair avec le jaune par-dessus le blanc. Une bonne signalétique améliorera la sécurité des piétons. Le rond-point améliore la fluidité et la sécurité.</p>
<p>Anonyme</p> <p>La piste cyclable pour 3 ou 4 vélos/jour...</p>			<p>16/09/2020 P. JONARD : Je suis très satisfait de cet aménagement y compris du rond-point.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>16/09/2020 JP DAUDIGNY : Pour la piste cyclable, on peut toujours mieux faire. Mais pour qu'elles soient sécurisées et utilisées, il faut faire respecter la limitation de vitesse de 30km/h</p>			<p>16/09/2020 Anonyme : Je trouve que les piétons, dont je fais partie sont moins rassurés pour traverser avec les ronds-points, c'était mieux avec les feux.</p>
<p>16/09/2020 B. ROYER : la piste cyclable contre c'est tout Y en a déjà une piste cyclable</p>			<p>16/09/2020 JP BALBERDE : concerne les résidents des 2 immeubles bd Cattenoz : à cause du rond-point et des voitures qui gagnent en priorité, il devient pratiquement impossible de sortir des 2 parkings en sous-sol qui donnent que l'avenue Leclerc.</p>
<p>16/09/2020 F. WALCK : Circulation plus fluide pour les véhicules. Danger pour les piétons car les véhicules ne font pas toujours attention. Certains véhicules arrivent avec une vitesse trop grande. Besoin de placer des ralentisseurs sur le boulevard pour éviter une vitesse excessive. Pour l'instant peu de cyclistes alors deux pistes cyclables, une à droite et une à gauche, sont-elles nécessaires ?</p>			<p>16/09/2020 F. WALCK : Circulation plus fluide pour les véhicules. Danger pour les piétons car les véhicules ne font pas toujours attention. Certains véhicules arrivent avec une vitesse trop grande. Besoin de placer des ralentisseurs sur le boulevard pour éviter une vitesse excessive.</p>
<p>16/09/2020 S. VEILLE : Ras le bol des pistes cyclables, on verra combien de vélos rouleront encore hors été.</p>			<p>16/09/2020 G. THOUVENOT : Rond-Point au carrefour des 3 banques : bonne idée Mais revoir les passages cloutés : mettre les passages plus loin du rond-point et indiquer les passages (feux clignotants) Signaler également le passage clouté juste avant (dans la montée vers Nancy).</p>
<p>21/09/2020 S. DUCROCQ : il faut, sur Villers mais aussi sur toute l'agglomération, un réseau cohérent et sécurisé. . Les pistes cyclables bd Cattenoz, c'est mieux</p>			<p>16/09/2020 S. VEILLE : Dangerosité du nouveau giratoire Cattenoz en particulier pour les piétons. En véhicule, trop d'attention nécessaire car trop de voies de circulation à surveiller et piétons sur un giratoire de petite taille. Difficulté pour sortir de la rue du Général Castelnau et tourner à gauche. Flux de véhicule devenu plus important suite à suppression des feux à Cattenoz. Surveillance des 2 sens de l'avenue du Général Leclerc et rue Clémenceau, du passage piétons et de l'arrêt de bus gênant pour visibilité.</p>
<p>21/09/2020 G. DIDIER : La bande cyclable n'a d'intérêt que si elle répond à un public-cible réel, n'a d'intérêt que si elle est prolongée jusqu'au réseau nancéien, n'a d'intérêt que si elle est sécurisée pour les cyclistes. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. La bande doit se situer entre les voitures en stationnement et le trottoir et suffisamment matérialisée. La traversée des piétons doit absolument être sécurisée aux alentours du carrefour</p>			<p>21/09/2020 UHRING Ghislaine : Comme les pistes cyclables, il faudrait un marquage sur les trottoirs indiquant uniquement pour les piétons. Le rond-point est un dispositif plutôt positif, la circulation me paraît plus fluide, plus sécurisante moins bruyante. L'automobiliste est peut-être plus attentif à l'égard des piétons.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
<p>21/09/2020 Marie-José SCHANTZ-FLEURENT : Un non-sens la piste cyclable du bd Cattenoz : très peu de vélos l'empruntent durant la journée... Il y avait déjà une voie cyclable, pourquoi en mettre une seconde ? Très dangereuse la piste du côté des rues adjacentes qui donnent sur le boulevard ; les voitures qui tournent dans ces rues peuvent heurter les vélos. Ces pistes ne débouchent sur rien, aucune continuité aux extrémités du boulevard Cattenoz, les pistes aboutissent à des carrefours où RIEN n'est prévu pour les vélos. Ces pistes doivent faire partie d'un circuit complet et correctement pensé pour les vélos.</p>			<p>21/09/2020 S. DUCROCQ : Le rond-point avec la cohabitation vélos/voitures est trop dangereux. Les automobilistes qui ne pratiquent pas le vélo, n'en connaissent, pour la plupart, pas les règles de circulation.</p>
<p>21/09/2020 B. MARCHAL : La piste cyclable est une bonne initiative, sécurisant les déplacements à vélo ou en trottinette, il faudrait qu'elle se prolonge à Laxou Bd Maréchal Foch.</p>			<p>21/09/2020 ROUANET Hélène : que ce soit en tant que conductrice ou en tant que piéton je trouve cette initiative incompréhensible est dangereuse ce matin j'ai échappé à 1 accident</p>
			<p>21/09/2020 BBR : Concernant le Giratoire il aurait fallu le faire en relief ou mettre des plots. car tôt le matin ou tard le soir. quand moins de circulation. les véhicules foncent tout droit, même les cyclistes, ils ne suivent pas le sens du giratoire ce qui fait que quand vous arrivé a cet endroit et que vous respecter et bien vous n'êtes pas à l'abri qu'il ait de toiles froissées, les feux étaient très bien La mode des giratoires n'est pas forcément adéquat partout</p>
			<p>21/09/2020 DASLE Véronique : Ayant testé à plusieurs reprises le rond-point Emile Zola, je constate qu'il présente un danger pour les piétons et vélos. En effet, le passage piéton est trop près du rond-point et au moment où l'on a osé s'engager après avoir de tous côtés vérifié les divers engagements des voitures, un piéton surgit brusquement et le flux continue, s'arrêter en plein rond-point entraîne des dysfonctionnement et est contraire à l'objectif de fluidité visé... Je n'ai pas encore vu de vélo s'y aventurer? est-ce pour la même raison ? En effet l'espace étant très étroit comment concilier tous les moyens de transports ? Je n'ai pas été confrontée à la circulation de bus ? Vont-ils emprunter d'autres parcours ? Une période de test doit être allongée pour confronter toutes les éventualités.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
			<p>21/09/2020 G. DIDIER : Le rond-point apporte pour les automobilistes une fluidité nettement améliorée et donc pour les riverains une moindre pollution d'échappement et une moindre pollution sonore. Il serait utile de démontrer cela par des arguments fiables et constatés sur ce site. Votre argumentaire sur l'intérêt de cette nouvelle configuration en giratoire utile pour la bande cyclable est, il faut le dire, peu recevable par les opposants et par les cyclistes eux-mêmes. Le rond-point doit être élargi sur les angles du carrefour pour ralentir la vitesse des véhicules. Il doit être matérialisé en dur. La traversée des piétons doit absolument être sécurisée aux alentours du carrefour</p>
			<p>21/09/2020 SCELLIER Noémie : Qu'attendez-vous pour retirer ce rond-point? Qu'un piéton se fasse renverser?? . Les conducteurs ne nous voient pas, trop occupés à s'observer entre eux ou observer leur direction. Ils passent parfois tout droit, C'est la même chose pour les cyclistes : nous sommes invisibles. Où sont la sécurité et le ralentissement des voitures mis en avant ? Au moins avec un feu les voitures sont obligées de s'arrêter et laisser passer piétons et autres voitures.</p>
			<p>21/09/2020 Marie-José SCHANTZ-FLEURENT : Le giratoire: très très dangereux pour les PIÉTONS Il y a cinq rues qui aboutissent au giratoire et donc cinq passages pour piétons. Ces passages ne sont plus protégés, les voitures qui s'engagent sur le giratoire et qui en sortent ne prêtent absolument pas attention aux piétons. Les passages pour piétons sont trop près du giratoire, c'est TRÈS dangereux. Pour la fluidité du trafic, cela est peut-être mieux MAIS pour les PIÉTONS, un vrai danger.</p>
			<p>21/09/2020 B. MARCHAL : Le rond point du Pont de Villers est étroit, bordé de commerces, il est emprunté par les piétons; transformé en giratoire, il fluidifie la circulation, mais il est est dangereux surtout aux heures de pointe. Observez le trafic en semaine entre 17 et 18h30 : Les automobilistes s'imposent, certains foncent et peuvent ignorer complètement les piétons aux passages cloutés, les cyclistes pas sécurisés. certains automobilistes plus hésitants ne savent pas comment s'engager Les bus coupent le rond point.</p>

PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT	LIMITATION 30 KM/H	ROND-POINT GIRATOIRE
			<p>21/09/2020 JJ DE WEERD : La circulation est plus fluide. Le rond-point est petit : les entrants sur le rond-point doivent la priorité aux engagés. Sur celui-ci, on doit anticiper la présence d'engagés avant qu'ils ne soient entrés - les zones de danger sont très rapprochées les unes des autres - les bus doivent rouler sur le milieu du rond-point On pourrait agrandir le rond-point vers Cattenoz et Lyautey Vélos: - la priorité aux cyclistes sur le rond-point n'est pas toujours respectée - les cyclistes doivent s'insérer dans le flux des voitures sans protection Une bande colorée de 1,5 m de large sur la partie droite de la chaussée, tout autour du rond-point pourrait signaler la zone où des vélos sont potentiellement présents, utilisable par les voitures si pas de cyclistes. Piétons: - les passages ne sont plus protégés par des feux - le flux de voitures est continu en heures de pointe - les passages sont situés contre le rond-point, les véhicules sortants doivent s'arrêter sur le rond-point pour laisser passer un piéton Eloigner un peu les passages du croisement mais pas trop pour ne pas rallonger le trajet des piétons. Installer des passages piétons surélevés qui seraient aussi ralentisseurs, avec abri entre les 2 voies de circulation. - difficultés aux heures de pointe pour accéder à l'avenue de Saurupt - excès de vitesse déjà existant rue du Général Leclerc accentué avec le rond-point - vitesse accrue constatée au niveau du rond-point par des voitures qui veulent anticiper l'accès</p>